

CAP Tonnellerie

Le titulaire du CAP Tonnellerie est un professionnel qualifié chargé de fabriquer et de réparer tous les ouvrages de tonnellerie en bois : cuves, barriques, tonneaux, vinaigriers... Sa connaissance des bois et de leur comportement ainsi que des méthodes et des techniques de traçage et de fabrication lui permettent de réaliser les différents éléments constituant l'ouvrage, d'en effectuer le montage et de réaliser les opérations de finition permettant de lui donner son aspect final.

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Informations clés :

Durée de la formation : 2 ans

Accessible après : 3ème

Nature du diplôme :
Diplôme d'Etat

Les débouchés

la formation CAP Tonnellerie vous permet de postuler à des postes comme Tonnelier/ère

Vous pouvez poursuivre vos études vers des formations comme Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés

Les établissements

- 4 établissements sur toute la France
- 3 établissements en formation initiale
- 3 établissements en formation continue
- 2 établissements en formation apprentissage
- 3 établissements en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org